

MÉMOIRE

Se mobiliser avec des projets structurants pour la survie du Saguenay-Lac-Saint-Jean

SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL 2015

Déposée par :

Coalition régionale

Représentée par :
La Chambre de commerce du Saguenay
194, rue Price Ouest
Chicoutimi, Québec
G7J 1H1

2 avril 2015

Table des matières

Présentation de l'organisation.....	2
Résumé du mémoire	3
Éléments de réflexion	4
Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?	4
Le transport	4
Télécommunications	5
Gaz naturel	5
Expertise régionale.....	5
Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?	6
Industries du bois et de l'aluminium	6
Industries minières	6
Industries de l'énergie	7
Développement de produits à valeur ajoutée	7
Valorisation du minerai.....	7
Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?	8
Incidatifs économiques.....	8
Incidatifs d'infrastructures	9
Conclusions.....	10

Présentation de l'organisation

La coalition régionale est un comité qui se veut porteur de messages à portée régionale afin que les projets structurants se concrétisent. Les gens veulent agir de façon solidaire et sont complémentaires dans leur domaine d'activité.

Pour la coalition, il est important que les projets soient étudiés, analysés et qu'un avis cogité des retombées soit émis en gardant comme toile de fond le développement durable.

La coalition est formée des personnes suivantes :

Noms	Organisations
Réal Bouchard	Alliance Bois Saguenay-Lac-Saint-Jean
Carl Côté	Table d'action en entrepreneuriat du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Engelbert Cottenoir	CSN
Éric Dufour	Raymond Chabot Grant Thornton
François Gagné	Chambre de commerce du Saguenay
Alain Gagnon	Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida inc.
Arthur Gobeil	Société de la Vallée de l'Aluminium
À Confirmer	Représentant des Premières Nations

Le comité a un objectif commun qui est de représenter une vision d'avenir du développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce mémoire est rédigé au nom de la Coalition régionale.

Résumé du mémoire

La tenue du sommet économique est un bon moment pour réfléchir et prendre le temps d'analyser l'état économique de la région. Il s'agit d'une excellente opportunité de décider sur le comment on veut agir et de dresser un plan d'actions qui sera à la hauteur de nos ambitions. La Coalition régionale a décidé de présenter ses réflexions et pistes de solution pour le **Thème 3 : Développer de nouveaux piliers**.

Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?

Ce que la coalition voit comme enjeu, c'est le développement des ressources. Mais pour supporter l'exploitation du Nord, plusieurs services et éléments sont essentiels :

- Transport
 - Réseau ferroviaire ayant besoin d'être revitalisé et optimisé;
 - La liaison de la desserte ferroviaire à une ligne privée (disponibilité de la voie peut être problématique).
 - Valoriser le projet du réseau Trans-Boréal;
 - Port en eau profonde.
- Télécommunications : Le Nord doit être desservi par un réseau de télécommunications et d'information numérique efficace qui couvrira le territoire exploité.
- Gaz naturel : Le développement demandera beaucoup d'énergie. La distribution de gaz naturel liquéfié (GNL) est primordiale pour alimenter les projets.
- Expertise régionale
 - Il faut favoriser les retombées économiques des communautés de proximité (exploiter sans pour autant créer d'autres structures municipales);
 - Réseau régional d'enseignement adéquat.

Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?

- Industries du bois et de l'aluminium : Il est important de consolider et de conserver les industries qui sont déjà en place. L'industrie du bois est rendue à une croisée des chemins :
 - Transformation de l'aluminium
 - Aluminium de première fusion
 - Vaudreuil 2050
- Industries minières : La coalition veut supporter des projets qui sont sensés, bien structurés et qui respectent les piliers de base du développement durable. Les projets suivants, s'ils respectent ces critères, doivent être étudiés en profondeur :
 - Ariane Phosphate
 - Métaux BlackRock
 - Crevier
- Industries de l'énergie :
 - GNL Québec
- Développement de produits à valeur ajoutée
- Valorisation du minerai : Il y a plusieurs possibilités de valorisation des minerais eux-mêmes (fabrication d'engrais à partir d'apatite), des résidus miniers (sous-produits d'exploitation) ou d'usines connexes (usine de collecteurs pour l'apatite). Il est impératif que la région s'inscrive dans un processus de valorisation du minerai ou de ce qui est connexe.

Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?

- Incidatifs économiques
- Incidatifs d'infrastructures

Conclusions

Pour assurer un développement optimal et en toute pérennité des différents projets et du Plan Nord, les infrastructures de transports sont des prérequis. Il faut s'y attarder dès maintenant et dresser un plan d'action si la région veut réussir sa diversification économique dans les prochaines années. Le milieu doit se mobiliser et travailler dans le même sens dans une vision à long terme. A cet effet, il est primordial d'avoir des ententes de partenariats avec les communautés autochtones, afin de s'assurer de l'adéquation de tous et qu'elles soient parties prenantes.

Éléments de réflexion

La tenue du sommet économique est un bon moment pour réfléchir et analyser l'état économique de la région. Il s'agit d'une excellente opportunité de décider sur le comment on veut agir et de dresser un plan d'actions qui sera à la hauteur de nos ambitions.

Depuis trop longtemps, les mauvaises nouvelles socioéconomiques accaparent la visibilité dans les médias : pertes d'emplois, augmentation du taux de chômage, diminution de la population active,... Nous nous devons de redresser cette situation, il y va à long terme de la survie de la société en région. L'industrie forestière et l'industrie de l'aluminium, jumelées à l'agriculture, ont permises à la région de se bâtir et de prospérer. Dans le contexte économique mondial actuel, la diversification économique est de mise.

C'est donc sous le Thème 3 : Développer de nouveaux piliers que la Coalition régionale a décidé de présenter ses réflexions et pistes de solution.

Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?

La région possède actuellement plusieurs atouts qui peuvent soutenir la création de nouveaux piliers économiques. Ces nouveaux piliers passent par l'exploitation de nos ressources naturelles, mais également par la valorisation de ces ressources. Mais tout ceci passe inévitablement par le développement du Nord. Ce que la coalition voit comme enjeu, c'est le développement des ressources. Mais pour supporter l'exploitation du Nord, plusieurs éléments sont essentiels.

Le transport

Afin d'assurer l'exploitation du territoire, l'accessibilité à celui-ci est primordiale. Il s'agit d'un des éléments majeurs, afin d'en permettre le développement. Le réseau ferroviaire est un incontournable afin d'assurer un moyen de transport sur le long terme qui soit plus durable.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède un atout majeur par son réseau ferroviaire qui est relié au grand réseau nord-américain. Par contre, deux rapports ont permis de déceler des failles qu'il faut obligatoirement corriger si la région veut utiliser de façon optimale ce réseau afin d'assurer son développement.

1. RTA : *La place du Roberval-Saguenay dans le développement du réseau ferroviaire régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*
2. Lemay + DAA stratégies : *Portrait du réseau ferroviaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de ses interconnexions portuaires*

Les observations et constats suivants peuvent être avancés sur le chemin de fer de la région :

- Le chemin de fer Roberval-Saguenay (CFRS) n'est pas un chemin de fer avec une obligation de desserte. Ce qui fait que le lien entre Jonquière et le Port de Grande-Anse pourrait ne pas être utilisable pour un tiers rendant ainsi l'accessibilité au Port impossible;
- La section de chemin de fer entre Jonquière et Port Saguenay est déjà achalandée par les activités de RTA et pourrait constituer un goulot d'étranglement pour les transports des nouveaux expéditeurs;
- Dans le réseau, il y a des sections de chemin de fer qui perdent de leur rentabilité et qui sont mises en arrêt par le CN.;

- Le volume transporté hors de la région est faible actuellement et génère difficilement une bonne rentabilité;
- Le territoire nordique régional n'a pas de lien ferroviaire accessible pour l'expédition de marchandises en vrac;
- La structure de prix actuelle est fortement désavantageuse pour le transport de matériel en vrac en comparaison du transport routier;

Il est impératif que le réseau ferroviaire soit revitalisé. Notamment, il faut qu'un plan soit élaboré afin de régler la problématique de goulot potentiel dans la liaison Jonquière-Port Saguenay. Sinon, ceci pourrait faire en sorte que les investisseurs utilisent la voie ferrée jusqu'à Chambord et que les ressources passent par la Mauricie privant ainsi la région d'activités économiques en transport et possiblement en transformation et valorisation. De plus, afin d'optimiser le transport ferroviaire de la région vers les grands centres et l'Amérique du Nord, il serait important d'avoir une analyse minutieuse des « Origine-Destination ».

Le réseau Trans-Boréal est le meilleur moyen actuellement pour se rendre dans les territoires non-organisés. Ces accès routiers qu'on peut qualifier d' « autoroutes industrielles » permettent le transport de convois hors-normes. Il faut valoriser ces voies de pénétration routières et s'en servir pour faire du développement. La flotte de camions en déplacement sur le grand territoire devrait être optimisée pour répondre à des besoins d'alimentation pour les mines et assurer un approvisionnement par les fournisseurs. Il faudra penser à développer l'intermodalité ou des conteneurs adaptés et remplis de marchandises dédiées aux mines (pneus, essence, nourritures, pièces, etc). C'est ce réseau qu'il faut privilégier à court terme afin, de commencer à développer les projets et rendre le transport ferroviaire efficient pour les exploitations futures.

Un port en eau profonde (Grande-Anse), est un atout majeur. Si le volume de marchandises l'exigeait, un deuxième port en eau profonde est possible (terrain laissé vacant par la fermeture de l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated) et, également, de la capacité d'entreposage (le terrain de Scierie Saguenay).

Télécommunications

Ceci est primordial pour le développement et le maintien des activités. Ce réseau assurerait un lien permanent entre les fournisseurs et les clients.

Gaz naturel

Source d'énergie étant considérée plus propre que les produits pétroliers conventionnels, c'est une source d'énergie qui intéresse de plus en plus les équipementiers. Le gaz naturel liquéfié (GNL) prend environ 600 fois plus de volume que sous sa forme gazeuse. Ceci vient faciliter de beaucoup le transport et la distribution de cette forme d'énergie. Le développement du territoire nordique demandera de l'énergie. Il est plus aisé de transporter le gaz naturel sous forme gazeuse que de bâtir un réseau de pipelines. De plus, les entreprises minières regardent la motorisation au GNL, il y a une expertise à développer régionalement pour ces camions avec une offre de services complète et d'entretien. Nous avons actuellement un immense parc de camions qui circulent sur le territoire. En migrant naturellement vers le GNL, ce type de motorisation aura comme effet de diminuer les coûts d'opération en plus d'avoir un impact écologique moindre qu'une motorisation uniquement à base de diesel. Cela demandera des efforts en termes de recherche et développement, mais aura comme objectif, le développement optimal de la région. Le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait devenir un lieu de distribution de GNL pour les territoires nordiques. Il y a des filières à développer en lien avec le GNL

Expertise régionale

Toujours dans la perspective de supporter le développement régional minier, il faut développer une expertise en ce sens. Il faut éviter de recréer les erreurs du passé en construisant des municipalités mono industrielles qui se retrouvent vouées à la fermeture

lorsque le gisement est épuisé. Il faut favoriser les retombées économiques des communautés de proximité.

Notre région, ainsi que le Québec, a la capacité d'exploiter les gisements sans pour autant créer d'autres structures municipales. Il s'agit, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, de développer son expertise dans le domaine. Nous avons une université qui fait partie d'un réseau universitaire de qualité et également d'excellentes institutions d'enseignement qui sauront offrir les formations spécialisées adéquates. Il faut toujours penser au développement et à l'avenir.

Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?

Industries du bois et de l'aluminium

Pour la coalition, il est important de consolider et de conserver les industries qui sont déjà en place. L'industrie du bois est rendue à une croisée des chemins. Cette industrie a besoin de se réinventer et de s'adapter pour faire face aux conjonctures actuelles de ses marchés. Ce secteur est un donneur d'emplois important qu'il faut conserver pour la vitalité économique du territoire.

L'industrie de l'aluminium, un de nos fleurons régionaux doit être mise davantage en valeur, afin que la région conserve son titre de leader en la matière.

- **Transformation de l'aluminium** : Pour assurer la transformation de l'aluminium en région, les entreprises doivent avoir accès au métal. Pour ce faire, il doit y avoir un engagement ferme d'un volume garanti accessible pour de la transformation à des conditions préétablies à l'avance. La certitude d'approvisionnement à un prix prédéterminé est un facteur de base pour l'établissement d'une grappe de transformateurs.
- **Aluminium de première fusion** : Bien que soumise aux variations de prix et aux demandes du marché, la région a la capacité d'accroître la production d'aluminium de première fusion. Les expansions de l'usine RTA-Alma et des installations AP-60 de RTA-Jonquière sont envisageables. Le projet d'aluminerie dans le secteur nord du Lac Saint-Jean est une possibilité à étudier et à valider.
- **Vaudreuil 2050** : Cette usine de fabrication d'alumine à partir de la bauxite est un pivot important pour l'ensemble des usines de RTA dans la région. Son maintien en service qu'on propose d'assurer jusqu'en 2050 propose une pérennité aux autres installations de l'entreprise qui est un moteur économique d'importance de la région.

Industries minières

Par la mise en place de la stratégie de développement du Plan Nord et pour s'assurer de la croissance ainsi que de la diversification économique, la région se doit de supporter les industries minières. L'exploitation des ressources est intéressante et peut amener une bonne rentabilité. La rentabilité peut être encore meilleure si la transformation des matières extraites est faite régionalement.

La coalition veut supporter des projets qui sont sensés, bien structurés et qui respectent les piliers de base du développement durable (économique, sociétal et environnemental). La région, par les atouts mentionnés à la section précédente, pourrait devenir la porte d'entrée par excellence pour le développement du Plan Nord. Les projets miniers suivants doivent être étudiés en profondeur :

- **Ariane Phosphate**
- **Métaux BlackRock**
- **Crevier** : Sous réserves d'une étude de faisabilité concluante et de la preuve que le projet est durable dans son ensemble.

Afin de supporter ce développement, il est impératif que la région soit une terre d'accueil pour les entreprises et organisations qui supportent l'industrie minière. Il faut identifier les conditions gagnantes afin de favoriser leur établissement et leur développement.

Industries de l'énergie

Par son accès à un site en eau profonde, le Port de Grande-Anse est un site de choix pour l'établissement du projet de liquéfaction de gaz naturel, afin d'en assurer l'exportation comme le prévoit le **projet de GNL Québec**. Ce projet pourrait servir également à alimenter les projets miniers par un approvisionnement en gaz naturel liquéfié. En plus de créer de l'emploi par son site même, GNL Québec permettrait un approvisionnement en gaz naturel pour supporter les différents projets du Plan Nord.

Développement de produits à valeur ajoutée

Pour la vision de développement que demande l'exercice de rédaction de ce mémoire, il est important de considérer les projets dans leur globalité en cherchant à maximiser les retombées économiques reliées à ceux-ci. Il faut avoir une vision de transformation. Précédemment, dans ce mémoire, il a été mentionné que le réseau ferroviaire a besoin d'être revitalisé, afin de le rendre plus attrayant pour les opérations et qu'il devienne par le fait même plus rentable. Ceci pourrait passer par une optimisation des wagons. Il faut que le wagon soit en mode de remorque intermodal afin de rendre le tout plus versatile avec les autres moyens de transport. En ce moment, il n'y a pas assez de wagons pour supporter le développement minier. Pourquoi ne pas utiliser l'aluminium pour fabriquer ces wagons? En plus de valoriser cette ressource régionale, cela permettrait d'alléger le poids des wagons. Cet allègement permettrait d'avoir des convois qui pourraient transporter plus de matériels. Ces wagons seraient dédiés pour circuler en circuit fermé de façon régionale pour transporter le minerai. Pourquoi ne pas utiliser le circuit pour donner les services et denrées aux communautés près des mines? Il est facile d'avoir un ou des wagons dédiés qui peuvent être utilisés pour acheminer les pièces et les denrées. Ces mêmes interrogations peuvent être appliquées aux camions du réseau Trans-Boréal.

Comme mentionné précédemment en dissertant sur le réseau Trans-Boréal, La flotte de camions en déplacement sur le grand territoire devrait être optimisée pour répondre à des besoins d'alimentation pour les mines et assurer un approvisionnement par nos fournisseurs. Il faudra penser à développer l'intermodalité ou des conteneurs adaptés et remplis de marchandises dédiées aux mines (pneus, essence, nourritures, pièces, etc). Les régions de proximité doivent supporter les collectivités où se trouve les ressources par un panier d'offre de services. Il y a donc une stratégie de transport à développer pour offrir des offres « gagnant-gagnant » pour les localités minières et les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des démarcheurs pourraient bâtir ces services.

Valorisation du minerai

Il est nécessaire de s'inscrire dans un processus de valorisation des ressources naturelles ou de ce qui est connexe (comme la fabrication et l'entretien de d'unité de transport intermodal par exemple). Les processus de transformation des ressources amèneront la création de grappes industrielles. Ces grappes représentent une diversification économique qui se répercutera positivement sur la région. Par exemple, il est connu qu'une aluminerie crée une grappe d'environ 400 entreprises qui sont reliées à elle à différents degrés. Il est raisonnable de supposer que la transformation des ressources peut amener le même effet positif.

Il existe plusieurs exemples de ce qui pourrait être fait (il est à noter que les propositions suivantes n'ont pas été validées avec les promoteurs. C'est dans une perspective de vision et de développement). En voici quelques-uns :

- **Sous-produits d'exploitations** : Avec les projets de mines annoncés, il y aurait des possibilités de valorisation de résidus de produits. Il s'agit de valider s'il y aurait des synergies entre des sous-produits d'exploitation. Avec un bon réseau de transport et de l'énergie suffisante, il pourrait y avoir des possibilités pour une ou des usines de valorisation. Par exemple, avec les projets de Métaux BlackRock et d'Arianne Phosphate, il y aurait suffisamment de résidus de produits à eux deux pour justifier une usine de transformation pour produire du ferrotitane. De façon séparée, ça ne vaudrait peut-être pas la peine, mais les deux réunis par un bon réseau de transport et de l'énergie suffisante, il pourrait y avoir une possibilité pour une telle usine. Il peut y avoir d'autres valorisations possibles avec le vanadium également.
- **Production d'engrais** : L'engrais utilisé en agriculture est une formulation variée d'azote, de phosphate et de potassium (N-P-K) en différents ratios (selon les besoins de la culture et du sol). La production d'apatite par Arianne Phosphate pourrait être transformée en région afin d'avoir la portion phosphorée du mélange. Jumelé à un projet comme Iffco (installation possible en région) qui ferait la portion azotée du mélange, il ne manquerait que de la livraison de potasse au Port de Grande-Anse, afin de réunir les trois éléments et permettre ainsi de faire de la production d'engrais de façon régionale. Ce rêve nécessite également du gaz naturel mais la mise en service du projet de GNL Québec permettrait de rencontrer cette demande. Il y a aussi d'autres intrants nécessaires à la fabrication d'engrais comme de l'acide sulfurique par exemple. D'où la nécessité, encore une fois, d'avoir un réseau de transport ferroviaire efficace.
- **Usine de collecteurs** : Ce projet d'usine pourrait devenir possible si le projet d'Arianne Phosphate se concrétisait, car avec l'annonce de l'exploitation de l'apatite à la Mine Arnaud de Sept-Îles, il y aurait un très grand besoin de collecteurs. Ceux-ci sont nécessaires dans le processus de flottation qui est une des étapes qui permet de séparer l'apatite des autres minéraux. Le potentiel de développement économique régional de cette usine potentielle serait d'autant plus intéressant si la fabrication de collecteurs se faisait à partir de canola. Ceci permettrait de valoriser les volumes déclassés de cette céréale qui est produite à bon volume au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un projet potentiel à considérer si la faisabilité, la rentabilité et l'acceptabilité sont au rendez-vous.

Lorsque la valorisation des ressources naturelles provenant de ou passant par la région n'est pas possible, il est impératif que la région en tire tout de même profit et qu'elle ait sa part de retombées économiques. Par exemple, si nous pensons au projet de Nemaska Lithium, où le minerai transitera par la région pour aller se faire transformer à Valleyfield, pourquoi la région ne pourrait-elle pas espérer participer à ce projet en fabricant et en entretenant les wagons par exemple.

Ces projets viennent décupler la rentabilité potentielle de chacun des projets. Il s'agit de développer des produits de niche qui seraient des produits à valeur ajoutée.

Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?

Incidatifs économiques

Afin de supporter ce développement, il est impératif que la région soit une terre d'accueil pour les entreprises et organisations qui supportent l'industrie minière. Il faut identifier les conditions gagnantes afin de favoriser leur établissement et leur développement. Il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de mesures qui défavorisent la libre-concurrence ou le cas échéant, qu'il y ait des mesures fiscales qui font en sorte de compenser et de supporter le développement de grappes gravitant autant de l'industrie minière.

- Dans un contexte de ralentissement économique, ce n'est pas le temps de diminuer l'aide aux entreprises. Les PME sont des créatrices d'emploi et l'avenir de la région en matière de développement économique en dépend grandement. Le gouvernement doit réaliser que s'il coupe dans des programmes qui aident le développement organisationnel et la croissance des entreprises, il anéantit les espoirs de relancer l'économie de notre région et du Québec. Les entreprises doivent se doter d'une vision en mettant en place des phases de développement fondamentales dans la vie d'une entreprise : création d'emplois, le soutien à la main-d'oeuvre, la formation, la planification stratégique, etc.
- Fournir de l'électricité à des coûts avantageux permettrait d'inciter les entreprises à faire la transformation des matières premières qui seraient extraites. Pourquoi ne pas fournir l'électricité à un taux préférentiel aux PME afin de favoriser la transformation? Si cet avantage ne peut être octroyé directement à un taux préférentiel pour l'électricité, il pourrait y avoir des crédits qui rendraient les PME régionales compétitives sur leurs coûts de production.

Il faut être en mesure de donner les mêmes avantages sur les coûts énergétiques aux nouvelles industries qu'on en donne, en ce moment, aux alumineries et à Produits Forestiers Résolu. A cet effet, si l'électricité n'est pas disponible pour les nouvelles industries, que les entreprises sensées donner des redevances ne rencontrent pas leurs obligations, il faudrait penser à la possibilité d'utiliser les surplus d'électricité de façon appropriée (c'est-à-dire pour un usage industriel) en les distribuant aux entreprises qui en ont besoin. Le volume d'énergie, ainsi récupéré, pourrait être vendu à un aussi bas tarif à ces entreprises. Il faut y aller par la création d'emplois et aux investissements par les organisations. Si ces conditions ne sont pas satisfaisantes et/ou qu'ils ne répondent pas aux engagements des entreprises responsables, la réappropriation des centrales se ferait en conséquence. Il faut que les volumes d'énergie électrique réservés historiquement à une vocation industrielle servent à ces fins et non à de la revente lucrative à la société d'état.

Incidatifs d'infrastructures

Le réseau de transport est impératif pour le développement de projets mais aussi pour soutenir la création de nouveaux produits. Ceci est nécessaire pour le transport des matières premières ainsi que des produits transformés. Le réseau ferroviaire sera d'une importance capitale dans la diversification économique régionale et représente l'infrastructure pivot dans le développement.

- Le projet de transport routier par le Réseau Trans-Boréal représente une des solutions à court terme afin de démarrer les projets miniers. Ce réseau doit être développé en ayant à l'esprit l'intermodalité des transports, afin de faciliter les transitions avec les trains et/ou bateaux le cas échéant. Le transport routier hors-norme doit être optimisé en fonction du type de marchandise transporté (bois, minerais, etc.). Par conséquent, des analyses poussées sur les types de tracteur, de remorque et de conteneur utilisés doivent être effectuées en fonction de la topographie de la route, des distances et du climat, afin de s'assurer de l'optimalité. Également, une motorisation à partir du gaz naturel peut s'avérer un choix judicieux, notamment sur le plan environnemental.
- Le port de Grande-Anse se doit d'avoir toutes les infrastructures nécessaires afin de répondre aux besoins futurs du développement. La desserte ferroviaire est un atout indéniable pour une vision de développement régional. Afin de lui donner l'effet de levier escompté, il est nécessaire d'avoir une liaison qui ne soit pas tributaire d'une ligne privée qui, malgré le bon vouloir de son propriétaire, est déjà utilisée presque à sa pleine capacité (surtout les probables expansions futures de l'entreprise). Ce qui peut constituer un goulot opérationnel. Il faut aussi réfléchir sérieusement sur la possibilité d'ajouter un port en eau profonde sur la rive nord du Saguenay. Celui-ci permettrait

de desservir les projets situés plus au Nord et apporterait de la flexibilité opérationnelle.

De plus, on doit être en mesure de manipuler différents matériels tant aux chargements des bateaux qu'à leurs déchargements. Il faut aussi penser à des équipements versatiles pour répondre à la demande de manipulation de différents minerais. Il faut développer en pensant continuellement au futur et valoriser les manipulations que requerraient la 2^e et 3^e transformation.

Finalement, il est impératif que les plans de développement de Port Saguenay aient déjà des terrains réservés et prêts à accueillir les industries qui voudraient s'y établir (routes, électricité, gaz naturel,...). Il faut que les sites soient le plus près possible à l'établissement et qu'ils ne représentent non pas juste un potentiel de développement. Les investisseurs recherchent les potentiels concrets.

Conclusions

Afin d'assurer une diversification économique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le développement de nouveaux piliers est primordial. La Coalition régionale prône cette voie et est persuadée que la région peut y parvenir si elle met les atouts qu'elle possède de l'avant.

Dans une perspective de durabilité, il faut toujours avoir à l'esprit d'évaluer et de structurer les projets dans leur totalité. Ceci est important afin de maximiser les retombées économiques tout en ayant une vision de transformation des matières extraites. Il y a plusieurs pistes de solutions pour assurer le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais pour se faire, le milieu doit se mobiliser et travailler dans le même sens dans une vision à long terme. Un lieu de concertation régionale est important pour le développement économique et celui-ci ne doit pas être uniquement à saveur politique. Également, il est primordial d'avoir des ententes de partenariats avec les communautés autochtones, afin de s'assurer de l'adéquation de tous et qu'elles soient parties prenantes.

La rédaction de ce mémoire a permis de prendre conscience et de constater que pour assurer un développement optimal et en toute pérennité des différents projets et du Plan Nord, les infrastructures de transports sont des prérequis. Il faut s'y attarder dès maintenant et dresser un plan d'action si la région veut réussir sa diversification économique dans les prochaines années.